

le magazine de la mairie du
www.mairie11.paris.fr

1^{er} FÉVRIER
MARS 2015

le onzième

en mouvement

JE SUIS
CHARLIE



Voltaire, par l'artiste peintre Ero Ellad dans le cadre du projet #portraitderue.



Grand angle

Le 11^e, à l'heure de
l'Économie Sociale et Solidaire



Actualités événements

Cérémonie en mémoire
de Marcel Rajman



Guide culture

Adam Steiner :
l'art et la matière



Le 11^e, sous le choc

Le 7 janvier, le terrible attentat contre *Charlie Hebdo*, 10 rue Nicolas Appert, a frappé en plein cœur du 11^e arrondissement. Douze personnes ont été assassinées et de nombreuses autres ont été blessées, certaines grièvement. Les 8 et 9 janvier, une jeune policière municipale a été tuée à Montrouge, un agent municipal grièvement blessé, quatre personnes abattues et de nombreux blessés dans l'Hyper Casher de la porte de Vincennes.

Ces massacres ont visé des journalistes parce qu'ils faisaient vivre la liberté de la presse et d'expression, ils ont visé des personnes juives pour ce qu'elles étaient, ils ont visé des policiers parce qu'ils étaient les défenseurs des libertés républicaines. C'est donc notre République et ses valeurs fondamentales qui ont été visées. Heureusement, la réaction populaire fut à la hauteur de l'agression avec le rassemblement dans tout le pays de 4 millions de personnes le 11 janvier, soutenues par des représentants du monde entier.

Si l'essentiel des rassemblements ont eu lieu dans le 11^e, près de là où les barbares ont frappé la première fois, ces actes laissent cependant un quartier avec sa douleur et son traumatisme. Un moment de rassemblement des habitants du quartier, permettant échanges et recueillement, a été organisé par la mairie au gymnase de la Cour des Lions, rue Alphonse Baudin le 13 janvier. Ce moment particulièrement émouvant a permis aux personnes habitant ou travaillant sur place de se retrouver et d'honorer la mémoire des victimes.

À cette occasion, des habitants du quartier ont décidé de se retrouver régulièrement pour se reconforter, mais aussi pour réfléchir ensemble à l'avenir du quartier, porter des projets, faire vivre la solidarité : voilà une belle leçon de vie et un message d'espoir face à la barbarie.



Hommage à Ahmed Merabet

Ahmed Merabet, 42 ans, était membre de la brigade VTT du Commissariat du 11^e arrondissement. Il venait d'obtenir le concours d'officier de Police judiciaire et devait faire l'objet d'une nouvelle affectation. Il a été tué dans l'exercice de ses fonctions le 7 janvier par les terroristes qui quittaient les locaux de *Charlie Hebdo*, alors qu'il patrouillait dans la zone du boulevard Richard Lenoir. Toutes nos pensées vont à sa famille, à ses proches, au commissaire central du 11^e Stéphane Wierzba et à l'ensemble de ses collègues.



NOUS NE LES OUBLIONS PAS

Frédéric BOISSEAU
 Philippe BRAHAM
 Franck BRINSOLARO
 Jean CABUT, dit Cabu
 Elsa CAVAT
 Stéphane CHARBONNIER, dit Charb
 Yohan COHEN
 Yoav HATTAB
 Philippe HONORÉ, dit Honoré
 Clarissa JEAN-PHILIPPE
 Bernard MARIS, Oncle Bernard
 Ahmed MERABET
 Mustapha OURRAD
 Michel RENAUD
 François-Michel SAADA
 Bernard VERLHAC, dit Tignous
 Georges WOLINSKI, dit Wolinski



Édito du Maire

Nous sommes Charlie

Les massacres perpétrés en ce début d'année ont touché de plein fouet le cœur et l'âme de notre pays. Le choc fut immense tant ce sont les valeurs fondamentales de notre République qui furent ciblées, particulièrement la liberté et la laïcité. Le sursaut citoyen du 11 janvier est un message d'espoir, car un peuple s'est levé pour défendre ses valeurs.

Ces abominables attentats ont toutefois changé notre pays. Chacun a pu sentir que l'ambiance n'était plus tout à fait pareille dans la rue, dans le métro même aux heures de pointe, comme si l'anonymat et le chacun pour soi avaient un peu laissé la place à une reconnaissance de l'autre, comme si l'individualisme cédait le pas au profit d'une nouvelle conscience d'être ensemble. Paradoxe de la barbarie, qui, je l'espère, aura conduit à réhumaniser nos échanges.

Au-delà de ces sensations, l'extrême gravité de ces actes nous place face à un défi immense et à des questionnements profonds. D'abord, comment nous protéger sans renier nos valeurs, sans nous replier sur nous mêmes – tout repli sur soi serait la victoire de la terreur –, comment affronter la menace et défendre la liberté ? Mais ensuite, comment un sentiment religieux peut-il être dévoyé en pulsion de mort ? Pourquoi ces valeurs républicaines auxquelles nous sommes tant attachés, la liberté, l'égalité, la fraternité, auxquelles j'ajoute la laïcité, peuvent-elles être rejetées au point de déchaîner un déferlement de violence barbare et suicidaire ?

Nous devons bien sûr plus que jamais lutter contre l'ignorance, l'intolérance, l'obscurantisme et le fanatisme. L'éducation est l'une des clés, le travail social dans les quartiers en difficulté en est une autre, une transformation profonde de la prison en est une troisième.

Dans notre arrondissement, de nombreux débats ont d'ores et déjà été organisés avec des jeunes qui ne se sentent pas « Charlie », sur l'initiative de la mairie ou de partenaires : par l'antenne jeunes, la régie de quartier, un centre d'animation, des centres sociaux, un club de prévention, des associations, des écoles et collèges. Des accompagnements et des formations se mettent en place pour les éducateurs. Nous voulons rassembler et mobiliser toutes nos forces pour faire face à la désinformation ou aux appels qui circulent sur les réseaux sociaux, pour donner des perspectives d'intégration et rétablir la confiance dans la République.

Ce travail nous oblige tous, élus et citoyens. Je remercie les forces de l'ordre et de secours pour leur dévouement et leur professionnalisme. Je sais aussi pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour faire de notre ville une terre d'accueil et de partage, fière de ses valeurs et de sa diversité. Nous devons sortir de cette épreuve en améliorant les conditions de notre « vivre ensemble ». Tels sont mes vœux les plus chers pour l'année qui s'ouvre.

François Vauglin
Maire du 11^e arrondissement



Retour en images
p.4



Ça s'est passé au conseil
p.5



Territoire en mouvement
p.6 - 8



Actualités événements
p.9



Grand angle économie
p.10 - 13



Décryptage urgences
p.14



Démocratie locale
p.15



En pratique
p.16



Portrait du onzième
p.17



Expression pluraliste
p.18 - 19

Les tribunes des groupes politiques
du conseil d'arrondissement

+ Guide **Culture** cahier central

Directeur de publication :

François Vauglin

Rédactrice en chef :

Frédérique Lewin

En collaboration avec :

Charlotte Gouin, Kévin Bertagnoli

Conception :

Dynamo +

Réalisation :

Ewen Neiertz

Impression :

Imprimerie de Compiègne, Groupe Morault

Imprimé sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Distribution :

Adrexo

Tirage :

94 000 exemplaires

Crédits photos :

© Mairie du 11^e, Anaïd de Dieuleveult, Mairie de

Paris (DPE, Jean-Baptiste Gurliat, Henri Garat),

Erro Ellad, Jonas Pariente, Claire Glorieux, La

Manufacture Chanson, Équipe de rue Charonne.



12, place Léon Blum / 75 536 Paris Cedex 11

Tél : 01 53 27 11 11

Retrouvez toutes les informations
sur votre arrondissement sur le site :
mairie11.paris.fr et abonnez-vous
à la lettre d'information bimensuelle.



Du 12 au 15 novembre

Le livre à l'honneur !

Articulé autour d'ateliers de création, de séances de lecture, d'une grande dictée et de rencontres avec des auteurs et illustrateurs, l'événement *Lire en délire* a mis sur le devant de la scène les acteurs du livre jeunesse au cœur du quartier Fontaine au roi.



Jeudi 20 novembre

Journée internationale des droits de l'enfant

De nombreux enfants ont réalisé dessins et peintures sur le parvis de la Mairie. Instituée en 1995, cette journée a également célébré cette année le 25^e anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.



Vendredi 21 novembre

Kobané : une lutte pour l'humanité

Troisième ville kurde de Syrie, Kobané est en guerre depuis le mois de septembre contre l'État Islamique. Une soirée débat a été l'occasion de dresser un état des lieux de la situation des kurdes en Turquie, en Irak et en Syrie, d'évoquer la place géostratégique de cette ville ainsi que la lutte féministe.



Mardi 25 novembre

NON aux violences faites aux femmes

1 femme sur 10 est victime en France de violences conjugales. Lors de la journée contre les violences faites aux femmes, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a tenu un stand d'information, d'orientation et de sensibilisation dans le hall de la Mairie, en présence d'Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et les droits de l'homme.

• Retour en images



Jeudi 4 décembre

Espace de coworking à Fontaine 0 Livres

Située au cœur du quartier Belleville, la structure a inauguré son nouvel espace de coworking consacré au livre, à l'écrit et plus largement à la culture. Véritable pépinière d'entreprises innovantes, elle favorise la mise en réseau des indépendants du secteur du livre.



Jeudi 4 décembre

Le 6, rue de la Folie Méricourt inauguré

Gérée par la RIVP, cette opération comprend 28 logements sociaux dont 5 adaptés aux personnes à mobilité réduite. Réalisés en site occupé, les travaux ont permis de réhabiliter des logements, d'en créer de nouveaux, de rendre ces bâtiments plus performants sur le plan environnemental tout en mettant en valeur le patrimoine du 11^e.

Ça s'est passé au conseil

*Lieu d'information et de débat,
le conseil d'arrondissement traite de toutes
les affaires relatives à la vie du 11^e.*

*Retour sur les décisions marquantes de la
séance du dernier conseil de l'année 2014.*

ENVIRONNEMENT

Communication sur le bilan des actions environnementales

Le Plan Climat, initié par la Ville de Paris, vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 25% d'ici 2020. Il se concrétise par 44 actions regroupées en trois grands thèmes principaux : les équipements de la Ville, les transports, la consommation et les déchets.

Plus de 1,5 million d'euros de travaux ayant pour objectif l'amélioration des performances énergétiques de la Mairie ont été réalisés entre 2008 et 2014 et une politique de bonnes pratiques environnementales a été conduite, permettant une réduction nette de la consommation du bâtiment : -35% sur la consommation de gaz et -27% pour l'électricité.

Lors de ce conseil, trois types de mesures à appliquer ont été rappelées :

- réduire les consommations énergétiques
- conduire une politique d'achats plus responsable
- diffuser en interne des bonnes pratiques environnementales

De nouveaux travaux permettent de poursuivre et d'amplifier ces efforts.



LOGEMENT

Priorité logement !

Les élus ont adopté 15 délibérations concernant la création et le conventionnement de 159 logements sociaux ainsi que la réhabilitation de 108 autres et la mise en place d'outils de transformation de l'habitat ou de préemption d'immeubles. Ainsi, la Mairie d'arrondissement utilise-t-elle l'ensemble des moyens disponibles pour amplifier l'effort de construction de logements sociaux.



AMÉNAGEMENT

Départ des deux commerces de mono-activité secteur Truillot

Dans le cadre de l'aménagement de l'Espace Truillot, le Conseil d'arrondissement a acté le départ dans les prochaines semaines de deux commerces actuellement occupés par des grossistes textiles aux 82 et 84 boulevard Voltaire. Ceux-ci déménageront au printemps. Ces commerces se trouvent de chaque côté du garage Mercedes, qui a déménagé en décembre dernier dans le 12^e. Après démolition à l'été prochain, le nouvel espace disponible sera ensuite dépollué. La Mairie du 11^e travaille sur un usage temporaire du site, en attendant l'aménagement du jardin, entre septembre 2015 et début 2017. Une réunion du comité de suivi local concernant le cahier des charges se tiendra en ce début d'année.



ÉDUCATION

Refonte de la carte de l'éducation prioritaire

Suite à la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, la carte de l'éducation prioritaire parisienne a été révisée et des moyens supplémentaires mobilisés. L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales, en attribuant plus de moyens aux écoles des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés.

Toutefois, plusieurs établissements scolaires de l'arrondissement sont sortis du réseau d'éducation prioritaire au vu des réalités sociales, économiques et scolaires actuelles.

Un vœu a été adopté à l'unanimité par les membres du Conseil afin que ces établissements obtiennent un accompagnement particulier pour ne pas déstabiliser la communauté éducative, les élèves et leurs parents.



ENQUÊTE

Améliorons les services municipaux !

Dans le cadre de la modernisation de ses services publics, la Ville de Paris s'engage dans une démarche participative et citoyenne. Votre avis, votre expérience et vos idées permettront d'améliorer les services municipaux. Cette consultation citoyenne porte sur différents thèmes : culture, sport, social et démarches administratives. Les mairies d'arrondissement sont au cœur des questionnements : comment faciliter les démarches en mairie ?, comment mieux adapter les services à vos besoins ?, quelle mairie pour demain ? etc. Vous avez jusqu'au 13 février pour vous exprimer sur le site avis.paris.fr

ESPACES VERTS

Opération de dératisation

« coup de poing »

Une opération de dératisation renforcée a nécessité la fermeture des squares de la promenade Richard Lenoir du 3 novembre au 15 décembre 2014. Celle-ci s'est accompagnée en amont d'une campagne de sensibilisation au maintien de la propreté et d'un renforcement de la verbalisation des dépôts de déchets dans les squares. Si les premiers résultats sont encourageants, la coopération de tous les usagers sera nécessaire pour maintenir ces progrès. En effet, les jardins doivent être laissés propres pour éviter l'installation de rongeurs qui se nourrissent des déchets abandonnés et des aliments donnés aux oiseaux. La Mairie du 11^e déplore les actes de vandalisme qui ont eu lieu dans le square Jules Ferry à cette occasion, par des personnes opposées à cette dératisation. Pour conforter cette première étape, une nouvelle opération similaire sera réalisée au printemps prochain.



APPEL À PROJETS

2^e édition : Art contemporain et logement social

↑
Dans la boîte,
par l'artiste
Claire Glorieux
à l'occasion de la
première édition.

La Mairie du 11^e arrondissement, en partenariat avec 5 bailleurs sociaux implantés sur le territoire (Paris Habitat-OPH, Elogie, la RIVP, la SIEMP, et l'Immobilière 3F), renouvelle l'opération Art contemporain et logement social. Le principe ? 5 artistes plasticiens sont invités à réaliser une intervention inédite dans des immeubles de logements sociaux en impliquant ses habitants dans le processus de création. Pour cette nouvelle édition, 5 immeubles ont été retenus, situés 33 rue de la Roquette, 5 rue Godefroy Cavaignac, 9 rue Paul Bert, 2-4 rue Gobert et 15-17 rue des Nanettes.

Vous êtes artiste et souhaitez participer à cette aventure ?

Vous avez jusqu'au **lundi 23 février** (le cachet de la poste faisant foi) pour envoyer votre dossier de candidature. Le jury, composé de personnalités qualifiées du milieu culturel, de représentants de la Direction des Affaires Culturelles et de la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris, de bailleurs et de locataires, se réunira au début du mois de mars.

→ Retrouvez toutes les modalités (présentation détaillée, calendrier, dossiers) sur www.mairie11.paris.fr

Pour plus d'informations : Pauline LUKAS - 01 53 27 12 79 / Antoine ESTÈVE : 01 53 27 11 21 / culture11@paris.fr



ESPACES VERTS

Enjardinez-vous !

Le 11^e est l'arrondissement le plus dense de Paris : chaque habitant disposant de 0,6 m² d'espace vert ! Au fond d'une impasse, autour des pieds d'arbres, sur un balcon, dans une cour d'école : nombreuses sont les initiatives de végétalisation, encouragées par la Mairie du 11^e. Afin de favoriser toujours plus leur développement, les journées «Enjardinez-vous!» vous attendent les **10, 11 et 12 avril prochains**. Rencontrer un collectif qui a créé un compost ou installé une ruche, faire un troc de graines, un échange de plantes ou apprendre à jardiner avec des professionnels : autant d'activités qui seront proposées. L'élaboration de ces journées se construit avec les associations de jardins partagés de l'arrondissement, les commissions « végétalisation » des conseils de quartier, les écoles, les associations et les habitants. Vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement, faire connaître votre petit coin de paradis, proposer une animation ? Envoyez-nous un mail à enjardinez-vous11@paris.fr et participez à la première rencontre qui aura lieu **mercredi 11 février à 18h** à la Mairie du 11^e, salle Roussel.



POLITIQUE DE LA VILLE

Construisons ensemble l'avenir de nos quartiers !

La Ville de Paris définit actuellement avec de nombreux partenaires (Région Île-de-France, Pôle Emploi, bailleurs sociaux etc.) un programme d'actions au profit des habitants des quartiers populaires jusqu'en 2020 : c'est le Contrat de Ville. Il sera présenté au Conseil de Paris du mois de mars. Pour définir les priorités et les grands axes de ce futur contrat, des ateliers participatifs ont été organisés par les Équipes de Développement Local et les mairies d'arrondissement. Dans ce cadre-là, un atelier s'est déroulé le **6 décembre** dernier à l'école Belleville. Dans une ambiance conviviale, les habitants et acteurs associatifs ont pu échanger sur leur cadre de vie et partager leurs attentes que ce soit en matière d'éducation, de santé, de culture ou d'emploi.

ÉTAT CIVIL

Recensement de la population

Chaque année, un échantillon d'adresses représentant 8% des logements de l'arrondissement est sélectionné pour être recensé. En 2015, 329 adresses du 11^e sont concernées entre le 15 janvier et le 21 février. 37 agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette mission de distribution et collecte d'imprimés. Obligatoirement munis d'une carte officielle, ils se présentent chez les habitants concernés depuis le 15 janvier. Si vous n'êtes pas disponible, vous avez également la possibilité de venir retirer et remplir les imprimés directement en mairie. Par ailleurs, depuis cette année, il est également possible de remplir le formulaire en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



SERVICE PUBLIC

Un nouveau Médiateur de la Ville de Paris

Anne Hidalgo a nommé Éric Ferrand comme Médiateur de la Ville de Paris. Il succède à Claire Brisset, dont le mandat n'était pas renouvelable. Si vous faites face à un refus, une absence de réponse ou un litige non résolu avec la Ville de Paris, vous pouvez faire appel au médiateur qui fera son nécessaire pour trouver une solution et dans tous les cas, vous apporter une réponse détaillée. Ce service est accessible à tous les usagers d'un service ou équipement de la ville et du département de Paris. Plusieurs façons de contacter le médiateur :

- En vous connectant : www.paris.fr/mediation
- En téléphonant : 3975
- En envoyant un courrier à :
Eric FERRAND – Médiateur de la Ville de Paris – 100, rue Réaumur, 75002 Paris

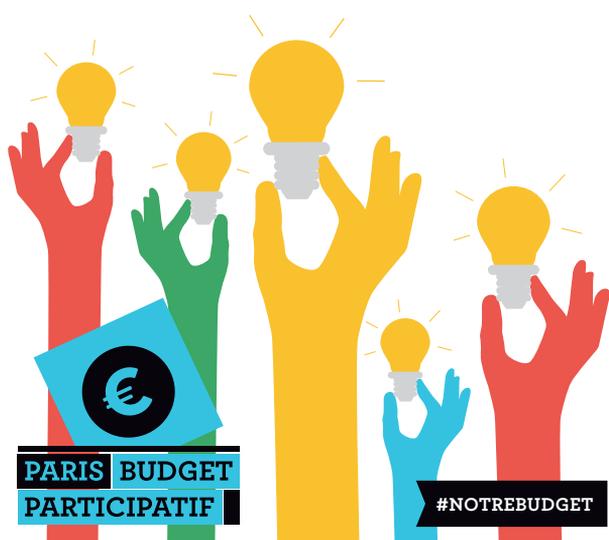
Dans le 11^e, vous pouvez rencontrer le représentant du Médiateur, Pierre-Jean Baillard. Les RDV se prennent à l'accueil de la Mairie.

Budget Participatif

MADAME LA MAIRE, J'AI UNE IDÉE !

Jusqu'au 15 mars, proposez votre projet
pour le budget participatif

www.idee.paris



En route pour une deuxième édition !

Initié à l'automne 2014, le budget participatif a, pour la première fois, invité les parisiens à se prononcer sur l'affectation de 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris soit 480 millions d'euros sur l'ensemble de la mandature. Vous avez voté parmi 15 projets et 9 ont été sélectionnés. Une étude est actuellement menée pour décider de la localisation des projets plébiscités. Ils seront mis en œuvre au cours de l'année.

Alors que pour cette première édition, les projets soumis émanaient des directions de la Ville de Paris ; la deuxième édition mettra à l'honneur des projets proposés par les parisiens. Elle vous permettra de vous exprimer directement sur les travaux d'aménagement relatifs à l'espace public, aux espaces verts ou aux équipements de proximité que vous souhaiteriez voir se réaliser (par exemple : végétalisation d'un mur, installation d'une borne WiFi, de bancs, rénovation de places, d'un équipement culturel ou sportif etc.)

Une plateforme unique « Madame la Maire, j'ai une idée » : www.idee.paris permettra aux parisiens, individuellement, en association, en conseil de quartier ou en collectif de déposer leurs idées. Vous avez **jusqu'au 15 mars** pour vous exprimer. Puis, suite à une expertise approfondie, les projets seront soumis au vote afin d'être hiérarchisés par les parisiens.

Donner les clés aux parisiens

Les habitants et instances de démocratie locale prennent part aux décisions d'aménagement depuis plusieurs années. Cette concertation va plus loin et de nouveaux outils ont été mis en place afin d'accompagner, dans le cadre de cette deuxième édition du budget participatif, ceux qui le souhaitent dans l'identification et la formulation des projets.

Avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E), un dispositif de concertation ambitieux a été expérimenté. Des ateliers et formations sur les problématiques liées à l'espace public ont été organisés et suivis de marches exploratoires, tout au long des mois de octobre et novembre dans plusieurs quartiers du 11^e. Plus de 160 propositions ont ainsi été formulées. Expertisées par les services de la Ville, ces nombreuses propositions ont fait l'objet d'une réunion de restitution le 11 décembre dernier et peuvent être déposées sur la plateforme.

1 DE L'IDÉE AU PROJET
Les Parisiens proposent et co-construisent leur projet sur www.idee.paris **DU 14 JANVIER AU 15 MARS**

2 ANALYSE DES PROJETS
La Ville de Paris étudie la faisabilité des projets **JUSQU'EN MAI**

3 AGORA CITOYENNE
Réunion publique pour annoncer les projets soumis au vote **EN JUIN**

4 VOTE DES PARISIENS
Les Parisiens choisissent leurs projets préférés sur budgetparticipatif.paris.fr ou sur bulletin papier **EN SEPTEMBRE**

Des permanences pour vous aider à formaliser vos projets
Du 4 février au 12 mars - Kiosque culture de la Mairie du 11^e
Mercredi : 13h-15h - Jeudi : 17h-19h

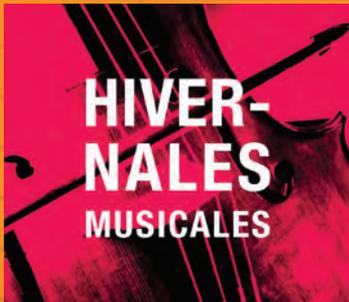
CULTURE

Rencontres d'histoire de l'art

Un symposium sera consacré aux artistes des Lumières, **jeudi 26 février de 9h à 19h** à la Mairie du 11^e. Organisée autour de communications suivies de débat, cette journée sera l'occasion de (re)découvrir peintres, sculpteurs, architectes et maîtres artisans du 18^e siècle.

CONCERTS

Les Hivernales musicales



Une programmation éclectique mêlant le jazz et la musique française des 19^e et 20^e siècles, dans des formations variées comme des duos piano-violoncelle, piano-violon, quatuors à cordes ou encore voix et guitare.

Mercredi 11 février à 20h

Beethoven, Debussy

Par la pianiste Yukari Fujino et le violoniste Frédéric Pelassy
Salle des fêtes de la Mairie du 11^e

Lundi 2 mars à 20h

À la recherche du temps perdu...

Laurent Courbier, piano et Antoine Reinarz, récitant

Salle des fêtes de la Mairie du 11^e

ÉVÉNEMENT

Nouvel an chinois

Danse du lion et démonstration d'art martiaux accompagneront l'entrée dans l'année de la chèvre.

Un événement haut en couleur !

Mercredi 18 février à 17h

Parvis de la Mairie du 11^e

ARTISANAT

Le salon de l'artisanat d'art et de la création fête ses 20 ans

Une cinquantaine d'artisans d'art, designers et créateurs vous présenteront leurs savoirs-faire ainsi que leurs dernières créations dans les domaines de la mode, de l'ameublement, de la sculpture ou encore de la photographie. 10 jeunes créateurs issus des Ateliers de Paris, structure d'accompagnement économique, seront les invités d'honneur.



Du 5 au 8 février

Vernissage le 5 février à 18h30

Ouvert tous les jours de 12h à 19h

Le dimanche fermeture à 18h

Salle Olympe de Gouges

15, rue Merlin

Entrée gratuite

COMMÉMORATIONS



Dimanche 15 février à 11h

Cérémonie en mémoire de Marcel

Rajman et de ses camarades fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944.

À cette occasion sera inauguré un buste en hommage à Marcel Rajman, offert par Serge Klarsfeld.

Square Marcel Rajman

15, rue Merlin

Jeudi 19 mars à 12h

Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Monument aux morts

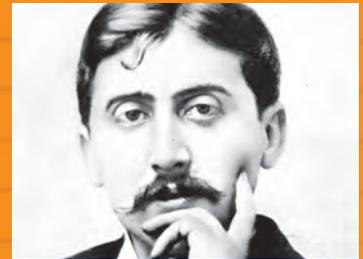
Hall de la Mairie du 11^e

MUSIQUE

Conférences musicales

Une fois par mois, venez assister à une conférence, animée par Gérard Sutton, musicologue, professeur d'histoire de la musique au CRR de Saint-Maur-des-Fossés, à la Schola Cantorum et au Conservatoire du 11^e arrondissement de Paris.

Les prochains rendez-vous :



Mercredi 18 mars à 19h30

Marcel Proust et la musique

Pour choisir la musique destinée à accompagner son ballet *Proust ou les intermittences du cœur* (1974/1988), Roland Petit a fait appel aux souvenirs de la gouvernante de Marcel Proust (1871-1922), Céleste Albaret. Cette œuvre chorégraphique nous servira de trame pour nous interroger sur l'univers musical de l'écrivain et les compositeurs qui ont joué un rôle déterminant dans sa vie.

Salle des mariages de la Mairie du 11^e



Mercredi 15 avril à 19h30

Vincenzo Bellini (1801-1835) :

Norma (1831)

Avec *Norma*, Vincenzo Bellini s'affirme comme le plus grand représentant du « bel canto romantique ». Cette œuvre, qui met en scène une véritable communion avec la mort, tire son origine d'une tragédie française signée Soumet.

Salle des mariages de la Mairie du 11^e

Le 11^e, à l'heure de l'Économie Sociale et Solidaire



“Paris doit devenir la capitale de l'Économie Sociale et Solidaire.” Telle est l'ambition portée par la Maire de Paris, Anne Hidalgo. Dans le contexte de crise actuelle, l'Économie Sociale et Solidaire apparaît comme une réponse alternative au système économique que nous connaissons. Aux côtés des entreprises privées et du secteur public, elle développe des formes d'activités au service de l'intérêt collectif sans pour autant en exclure la dimension commerciale.

Un secteur économique à part entière

Le système coopératif induit par l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) prend racine il y a de nombreuses années avec les confréries, les corporations ou encore les coopératives alimentaires. Elle occupe aujourd'hui une place importante dans notre société. Elle représente plus de 2 millions d'emplois en France, 12% du Produit Intérieur Brut et 10,3% de l'emploi en France. À Paris, ce sont plus de 150 000 salariés qui travaillent dans ce secteur et 12 000 établissements employeurs ! Entreprises, associations, coopératives, mutuelles ou fondations : les structures sont variées et ont pour objectif de mettre en place des projets innovants qui concilient intérêt général et rentabilité économique.

Retour sur la Quinzaine de l'ESS du 17 au 29 novembre 2014

Chaque année dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, la Mairie du 11^e propose plusieurs événements pour mettre à l'honneur les acteurs de l'ESS du 11^e.



La conférence-débat sur les monnaies locales complémentaires a réuni de nombreux curieux venus découvrir les enjeux de ces nouvelles formes d'échange.

Un après-midi consacré à l'emploi dans ce secteur a permis à un grand nombre de jeunes de se familiariser avec les métiers, les parcours de formation et les opportunités.



Solidarité et utilité sociale

Ces structures reposent sur des modes de gestion démocratiques et participatifs. À ce titre, les parties prenantes sont impliquées dans la gouvernance de ces structures (« 1 homme = 1 voix »), les bénéficiaires sont réinvestis dans des missions d'intérêt général. Cette économie propose également de nouvelles approches organisationnelles, en privilégiant les partenariats et la mutualisation. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) en est une illustration en faisant de la mobilisation de multiples acteurs (salariés, usagers, collectivités publiques, entreprises, particuliers, bénévoles, etc.) le support du projet collectif.

Au cœur des objectifs parisiens

La Ville de Paris va plus loin en se donnant comme ambition d'être la capitale mondiale d'une économie porteuse de valeurs, d'innovation sociale, de transition écologique et respectueuse de l'environnement. Elle accompagne les créateurs d'entreprises sociales en leur facilitant notamment l'accès aux financements, et soutient le développement de projets innovants. À travers les trophées de l'ESS, elle récompense chaque année depuis 2009 les plus beaux projets dans ce secteur.

La Ville s'engage également à proposer aux entrepreneurs sociaux des places dans les incubateurs et à les aider dans leur recherche de locaux en leur offrant des conditions préférentielles d'accès, en lien avec les bailleurs sociaux. Elle souhaite aussi créer dans les prochaines années, un espace dédié à l'ESS, point d'entrée des porteurs de projet et lieu d'échanges, de rencontres, d'expositions, de ressources et de formation.

Par ailleurs, dans la perspective de la Conférence Paris Climat 2015 (COP 21), qui se déroulera à la fin de cette année, la Ville de Paris entend bien ouvrir la voie au niveau mondial, en initiant des solutions pour passer d'une société du jetable au durable. À cet effet, des États généraux du « Grand Paris de l'économie circulaire » seront organisés. La lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des bio-déchets font partie des objectifs prioritaires.

Une quinzaine de personnes ont eu la chance de faire une balade pas comme les autres dans le 11^e : à la rencontre des acteurs de l'ESS comme la Petite Rockette, ACP la Manufacture Chanson, la Petite cagette, etc.



Deux questions à

Jean-Pierre Corsia,
Conseiller d'arrondissement délégué à la vie associative et à l'économie sociale, solidaire et circulaire

Qu'entend-t-on par Économie Sociale Solidaire et Circulaire ?

Le projet de l'Économie Sociale Solidaire est de redonner à l'humain une place centrale dans le système économique. De l'action sociale à la culture, de la production de biens et de services, à l'insertion par l'économie en passant par les activités agricoles, financières, bancaires et d'assurance, les acteurs visent à construire une société plus équitable, préférant la coopération à la concurrence, le partage des richesses à l'enrichissement individuel. L'économie dite circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable. Il s'agit de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

En quoi est-ce une opportunité pour notre territoire ?

L'ESS est très liée à sa proximité avec le territoire, ce qui en fait un puissant levier de développement local. Elle privilégie des dynamiques innovantes, tels que les circuits courts qui réduisent le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Si les circuits courts sont surtout connus dans le secteur de l'alimentaire (les AMAP - Associations Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, par exemple), ils pourraient davantage se développer dans d'autres filières : culture, habitat, finance locale... À ce titre, un projet de création d'une monnaie locale complémentaire dans le 11^e arrondissement, porté par Francine Bavay-Guillaume, est en cours.

Un défilé de mode présentant les créations du « labo de l'Abbé », boutique d'Emmaüs la Friperie Solidaire, fut l'occasion de rappeler dans la convivialité que chic rime avec éthique !



Le traditionnel marché solidaire qui réunit producteurs bio, artisans équitables, AMAP, régies de quartier et associations de solidarité du 11^e et 20^e a clôturé cette belle quinzaine.

L'ESS, à la pointe dans le 11^e

Le 11^e est l'un des arrondissements qui compte le plus de structures de l'Économie Sociale et Solidaire, en particulier tournées vers l'entrepreneuriat social et l'insertion. Nous avons recueilli les témoignages de plusieurs d'entre elles. Des hommes et des femmes nous présentent leurs structures, qui concilient performance économique et utilité sociale.

Un projet de monnaie locale dans le 11^e

Les monnaies locales fleurissent en France comme à l'étranger. Complémentaires aux monnaies officielles, elles sont utilisées et acceptées par des acteurs engagés. Redynamiser un territoire, favoriser les circuits courts, promouvoir le développement durable : autant de raisons qui expliquent ces initiatives. Arrondissement innovant, le 11^e y réfléchit actuellement, porté par Francine Bavay-Guillaume, conseillère d'arrondissement déléguée aux questions métropolitaines.

Le 11^e, c'est aussi :

- Plus d'une quarantaine de boutiques de commerce équitable
- Des structures d'insertion par l'activité économique : Outre la Régie de quartier Fontaine au roi, des Associations intermédiaires (AI) comme Tonus Emploi, Dyna'mo, des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTT)
- Des structures d'accompagnement à la création d'entreprises de l'ESS : les boutiques de gestion (BGE PaRIF) et de nombreuses couveuses et pépinières (Fontaines O Livres, Astrolabe Conseil, Paris Pionnières, la CAE Port Parallèle...)

Les Petits Vélos de Maurice

Isabelle POLLET-ROUYER,
Directrice de l'ANRH-ESAT de Paris 11

« **L**es petits vélos de Maurice est un magasin de réparation, de vente de vélos neufs et d'occasion, et d'accessoires situé au métro Richard Lenoir.



Il a ouvert ses portes en 2004, porté par l'ESAT ANRH de Paris 11 (Association pour l'insertion et la réinsertion professionnelle et humaine des handicapés). La boutique emploie une dizaine de personnes en situation de handicap, encadrées par deux moniteurs. Ce projet social et professionnel a pour objectif de former les travailleurs aux métiers de réparateur et vendeur de cycles et de valoriser leurs compétences. Situé le long de la piste cyclable, entre le canal Saint-Martin et Bastille, le magasin propose un service unique à Paris et pratique : un distributeur de chambres à air est en libre service »

Les Petits Vélos de Maurice : 81, boulevard Richard Lenoir
01 44 93 79 84 / www.lespetitsvelosdemaurice.fr

ACP La Manufacture Chanson

Stéphane RIVA,
Directeur de la Manufacture Chanson

« **L**a Manufacture Chanson est un lieu dédié à la chanson né en 1983. Centre de formation, lieu de diffusion, de répétition, d'actions artistiques et culturelles, il favorise la création,



le développement et l'insertion d'artistes. De nombreuses activités sont proposées autour de la chanson et du spectacle vivant (stages, programmation régulière, master-classes etc.). 30 ans après sa création, le 1^{er} janvier 2013, notre association s'est transformée en SCOP (Société COopérative et Participative), retrouvant ainsi les valeurs et principes fondamentaux de l'ESS auxquels nous sommes attachés : la prééminence de la personne humaine, la démocratie, la solidarité et le partage. Cela permet à notre structure de coller au plus près de la philosophie de ses fondateurs, Christian Dente et quelques autres, basée sur le collectif ».

ACP La Manufacture Chanson :
124, avenue de la République

01 43 58 19 94 / www.manufacturechanson.org

L'Îlot

Bernadette BOVERO,

Responsable de l'Atelier Chantier Insertion

« **L'**Îlot accueille, héberge et accompagne vers la réinsertion des personnes en grande détresse, en particulier lorsqu'elles sortent de prison ou sont en aménagement de peine. La structure gère plusieurs centres d'hébergement en Picardie et en Île-de-France ainsi que des établissements visant au retour à l'emploi. C'est dans ce cadre-là que s'inscrivent les ateliers « qualifications-insertions ». Ils forment des jeunes sortants de prison au métier d'agent de restauration.

Douze personnes y participent dans le 11^e arrondissement. Nous les suivons tout au long de leur formation : il s'agit de prévenir la récidive, de favoriser leur réinsertion en leur redonnant des codes et des valeurs. Pour un certain nombre d'entre eux, nous sommes heureux de voir le cercle vicieux « je sors de prison – je récidive – j'y retourne » se briser ». Ca nous conforte dans l'idée que nous sommes utiles. »

L'Îlot : 151, rue du Chemin Vert
01 43 14 31 08 / www.ilot.asso.fr



La Régie de quartier Fontaine au roi

Dominique FLOUREZ,

Directeur de la Régie de quartier Fontaine au Roi

« **L'**a Régie de quartier est une structure associative à but non lucratif née de la volonté d'habitants, de bailleurs sociaux, d'associations et d'entreprises locales. La mission de notre structure est de tisser du lien social et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes du quartier, en difficulté. Elle emploie 30 salariés sur le secteur Fontaine au Roi. Les prestations proposées sont variées : services d'entretien d'espaces extérieurs, entretien de parties communes d'immeuble, rénovation en peinture de locaux publics ou privés, débarras de cave, logistique et technique au montage d'événements collectifs du quartier. Une bricothèque a également été créée, qui permet à ses adhérents d'emprunter gratuitement des outils pour des petits travaux. Par ailleurs, de nombreuses animations sont proposées pour faire vivre le quartier et permettre à ses habitants de nouer des liens. »

Régie de quartier Fontaine au roi

Accès par le 23, rue de l'Orillon

01 58 30 67 12

regiedequartierparis11.wordpress.com



Secours Emploi

Célia FRAHM,

Responsable de Secours Emploi

« **L'**association Secours Emploi fait partie de l'Économie Sociale et Solidaire, et plus précisément du secteur de l'insertion par l'activité économique : nous proposons des missions de travail à des demandeurs d'emploi parisiens rencontrant des difficultés socioprofessionnelles. Nos clients sont des particuliers ou des professionnels basés à Paris. Nous intervenons dans différents secteurs d'activités tels que les services à la personne, le nettoyage, le second œuvre, l'enfance, la restauration. Nous sommes soucieux de la formation de nos salariés et de leur évolution professionnelle et personnelle durant leur parcours chez nous mais aussi après leur départ ! »

Secours Emploi : 9, rue de Mont Louis
01 55 25 54 30 / www.secours-emploi.com



La Petite Rockette

Cécile BICHON,

Chargée de communication de la Petite Rockette

« **L'**a Petite Rockette est une association qui a vu le jour en 2005, installée depuis l'année dernière 125, rue du Chemin Vert. Elle gère une ressourcerie dont la mission est de collecter des objets dont les habitants n'ont plus l'usage, de les revendre à prix modiques ou de les envoyer dans la bonne filière de recyclage. Il s'agit de donner une seconde vie aux objets du quotidien et de favoriser le réemploi dans un contexte où le nombre de déchets ne cesse d'augmenter ! L'association propose aussi des ateliers d'éducation à l'environnement pour tous et des ateliers réparation au sein de la Rockette, son café atelier, pour apprendre à remettre soi-même en état ses textiles, son petit électroménager ou son matériel informatique. »

La Petite Rockette : 125, rue du Chemin Vert

01 55 28 61 18 / www.lapetiterockette.org



Décryptage **urgences**

Les numéros d'urgence : qui appeler et pourquoi ?

En France, des numéros d'urgence sont accessibles 24h/24 pour joindre gratuitement les secours.

Afin que ces appels soient traités dans les meilleures conditions et que les lignes ne soient pas surchargées par des situations qui ne sont pas des urgences, il convient de rappeler à chacun qui appeler et pourquoi.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, exprimez-vous clairement et pensez à préciser ces 3 points :

- **Qui je suis ?** Vous êtes victime, témoin, etc. Et donner un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- **Où je suis ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- **Pourquoi j'appelle ?** Précisez les motifs de votre appel. Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Ne raccrochez pas le premier.

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le 112.

- **J'appelle le 112 : pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.**
Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence soit envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

SAMU : 15

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale et pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier, etc.)

- **J'appelle le 15 :**
 - en cas de besoin médical urgent
 - en cas de malaise
 - en cas de coma
 - en cas d'hémorragie
 - en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus)
 - en cas de difficultés respiratoires
 - quand une personne ne respire plus
 - quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé
 - en cas d'intoxication



POLICE SECOURS : 17

Police-secours peut être appelée pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

- **J'appelle le 17 :**
 - en cas de violences
 - en cas d'agression
 - en cas de vol à l'arraché
 - en cas de cambriolage

Votre appel sera traité par le centre police secours qui enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez votre commissariat de police.

SAPEURS-POMPIERS : 18

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

- **J'appelle le 18 :**
 - en cas d'incendie
 - en cas de fuite de gaz
 - en cas de risque d'effondrement
 - en cas d'ensevelissement
 - en cas de brûlure
 - en cas d'électrocution
 - en cas d'accident de la route

Démocratie locale

De nombreuses instances existent dans le 11^e. Elles permettent aux habitants de prendre part à la vie de la cité. Éclairage sur leur actualité.

Le 11^e se dote d'un Conseil Local de Santé

Un Conseil Local de Santé, nouvelle instance de démocratie locale, verra le jour au premier trimestre 2015. Créé dans le but de faire remonter les problématiques sanitaires en vue des Assises de la Santé tenues par la Maire de Paris à l'automne prochain, ce conseil invitera professionnels, associatifs et riverains à débattre et échanger autour de sujets tels que l'accès au soin et la prévention. Il sera piloté par Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris et conseillère du 11^e déléguée à la santé et au handicap.

Les permanences du Conseil des Seniors reprennent du service

Des permanences sont organisées par les membres de la commission solidarité du Conseil des Seniors. Elles renseignent les personnes âgées ou leurs proches dans toutes les situations difficiles qu'elles peuvent rencontrer (logement, isolement, sécurité...) et se déroulent deux fois par mois : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 14h30 à 16h30 à la Mairie (espace 4, bureau des permanences du RIF).

Rejoignez le Conseil des Étrangers Extra Communautaires !

Le Conseil des Étrangers Extra Communautaires est une instance de discussion et de propositions, destinée aux parisiens étrangers non ressortissants d'un pays de l'Union Européenne.

Pour devenir membre de ce Conseil, il est nécessaire :

- de vivre dans le 11^e arrondissement ou d'y exercer une activité professionnelle ou associative
- d'être ressortissant d'un pays hors Union Européenne
- de ne pas avoir la double nationalité

Une réunion plénière du Conseil aura lieu **mercredi 4 février à 18h30** dans la salle des fêtes de la Mairie du 11^e.



Réunions plénières des conseils de quartier

Mardi 31 mars à 19h : Nation / Alexandre Dumas
Mardi 7 avril à 19h : Bastille / Popincourt
Jeudi 9 avril à 19h : République / Saint-Ambroise
Mardi 14 avril à 19h : Belleville / Saint-Maur
Jeudi 16 avril à 19h : Léon Blum / Folie Régnauld

Les lieux de ces réunions seront communiqués ultérieurement.



Vous avez des questions ou souhaitez rejoindre les instances de démocratie locale du 11^e ?

- Envoyez-nous un mail à democratielocale11@paris.fr

En pratique



Recyclez vos déchets alimentaires !

Même si le poids des poubelles des parisiens tend à diminuer, les déchets de cuisine et de jardin représentent toujours une part importante de nos poubelles. Plusieurs initiatives peuvent être mises en place pour y remédier. Depuis 2010, la Ville de Paris mène une expérimentation de compostage en pied d'immeubles. Une centaine de sites et près de 2 000 habitants compostent déjà. Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur le site paris.fr. Il est alors possible de remplir un dossier de candidature à l'attention de la Ville. Deux options : compostage ou lombricompostage si vous ne disposez pas d'espace vert.

Pour rappel, les biodéchets sont les fruits et légumes abîmés ou coupés en morceaux les épluchures (sauf agrumes, leurs épluchures étant trop acides), coquilles d'œuf pillés, filtres avec marc de café, marc ou sachet de thé, tisane, fleurs et plantes fanées.

Un coup de pouce dans la recherche de locaux

Pour aider les acteurs économiques à trouver des locaux, la ville de Paris a lancé un nouveau site internet : www.locaux-bureaux.paris.fr. Il recense l'offre locative des bailleurs publics et privés, regroupant aussi bien des locaux commerciaux situés en rez-de-chaussée, que des bureaux ou des locaux situés en hôtel d'entreprises. Grâce à un partenariat entre Paris et Bureaux À Partager (BAP), ce site propose aussi une offre spécifique à destination des start-ups et des jeunes entreprises, qui recherchent de nouvelles structures de travail (incubateurs, pépinières, espaces de coworking, bureaux à partager, etc). Destiné à favoriser une meilleure adéquation de l'offre et de la demande, cet outil innovant encourage les acteurs à se rencontrer et à agir ensemble.



Neige : qui fait quoi ?

Les services de la Propreté de la Ville de Paris sont chargés du déneigement des routes et de la lutte contre le verglas. En cas de neige, le service technique de la Propreté du 11^e est mobilisé 24h/24, 7 jours/7. Si le déneigement des chaussées est assuré par les services municipaux, celui des trottoirs doit être effectué par les propriétaires, les locataires ou occupants de boutiques et magasins (arrêté interpréfectoral du 16 juin 1937). Les riverains ayant un accès immédiat sur la voie publique ont ainsi l'obligation de déblayer devant chez eux, de dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et de procéder à un salage ou un sablage préventif. Si vous n'avez pas de concierge dans votre immeuble, le déneigement de votre trottoir doit être assuré par votre syndic.



Rencontre avec l'Équipe de rue de l'association Charonne

Depuis 2010, l'Équipe de rue, qui a rejoint l'association Charonne spécialisée dans l'accueil des personnes ayant un problème d'addiction (drogues, alcool), suit plusieurs parcours de maraude dans le 11^e arrondissement.

Du lundi au jeudi, les bénévoles de l'équipe de rue parcourent 10 trajets bien définis à la rencontre des personnes sans abris pour partager avec eux un moment de convivialité et d'écoute.

Cécile et Alfredo, les coordinateurs de l'association organisent les équipes et transmettent les informations ; ils insistent sur l'importance de la régularité des rencontres pour parvenir à créer une relation forte et durable. Pour ce faire, les maraudeurs prennent le temps nécessaire pour discuter avec les 5 à 10 personnes qu'ils rencontrent chaque semaine de 20h à minuit sur les parcours. Leurs interventions hebdomadaires permettent de tisser des liens lorsque des situations complexes nécessitent un accompagnement sur le long terme. En effet, d'un simple échange de prénom ou à partir de conversations plus approfondies,

les bénévoles accompagnent pas à pas des personnes dont les histoires de vie compliquées ne facilitent pas la sortie de la rue. Les liens noués sont forts et il n'est alors pas rare que ceux qui ont pu sortir de la rue gardent contact avec l'équipe.

«Leur point commun : face à la précarité des sans-abris, ils veulent comprendre et agir»

Car l'équipe c'est avant tout une aventure humaine, une quarantaine de bénévoles qui s'engage pour venir en aide aux personnes à la rue, dans le respect des valeurs de l'association. La diversité de leur profil enrichit les discussions qui tournent autour du voyage, du sport, du quotidien, de la vie de quartier au gré des humeurs et des personnes. Ils ont majoritairement entre 25 et 35 ans, la plus jeune a 19 ans et la plus expérimentée 55. Ils sont français, serbes, italiens, russes, roumains, chefs d'entreprises, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de l'audiovisuel... Leur point commun : face à la précarité des sans-abris, ils veulent comprendre et agir. Certains, comme Marc le plus ancien, là depuis maintenant 6 ans, donnent chaque semaine de leur temps.

En parallèle des maraudes et au fil des discussions, des soirées, des sorties ou des ateliers culinaires sont proposés. La soirée de Noël a ainsi pu voir le jour grâce à une belle initiative : le collectif Art Action a organisé à la Mairie du 11^e une vente aux enchères au profit de l'Équipe de rue de l'association Charonne !

Contact :
www.equipederue11.fr



Les tribunes des groupes politiques du conseil d'arrondissement

(Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine)

Prochaines réunions du conseil d'arrondissement

> Mercredi 4 mars 2015 à 19h

Mairie du 11^e - salle des fêtes

> Jeudi 2 avril 2015 à 19h

Mairie du 11^e - salle des fêtes

Le conseil d'arrondissement donne un avis sur les projets de délibération concernant l'arrondissement avant leur examen par le conseil de Paris.

Les séances du conseil d'arrondissement sont publiques. N'hésitez-pas à y assister !

*Face aux évènements tragiques
qui se sont déroulés dans notre arrondissement,
l'ensemble des groupes politiques du conseil
d'arrondissement a choisi d'exprimer son unité et sa
cohésion face à la barbarie et pour la défense des valeurs
de la République, en publiant cette tribune commune
exceptionnelle, en lieu et place des habituelles tribunes
de chacun des groupes.*

Nous sommes Charlie

Tribune commune de l'ensemble des élus du 11^e arrondissement

Nous avons été profondément choqués par les évènements tragiques qui viennent de se dérouler en France, et notamment par l'attentat barbare perpétré par des terroristes djihadistes le mercredi 7 janvier contre le siège du journal Charlie Hebdo au coeur du 11^e arrondissement de Paris. Douze personnes, dont huit collaborateurs du journal et deux policiers qui accomplissaient leur mission, y ont perdu la vie. L'un d'entre eux appartenait à la brigade VTT du commissariat du 11^e arrondissement.

La caricature, la critique de tous les systèmes de pensée même religieuse, qui forgent l'identité de Charlie Hebdo, sont l'héritage des Lumières et de la Révolution Française. Ces valeurs sont essentielles à l'exercice de nos libertés et de notre démocratie. S'attaquer à des idées et à des dessins par la violence, c'est montrer que l'on ne veut pas répondre à des idées par des idées, mais par des armes ; c'est la marque des fanatiques et des faibles d'esprit.

La folie meurtrière s'est encore poursuivie pendant deux jours, faisant cinq nouvelles victimes. Une policière municipale de Montrouge a été assassinée dans l'exercice de ses fonctions, ce qui vise directement la République, puis quatre clients d'un supermarché casher porte de Vincennes ont trouvé la mort. Ainsi à l'attaque contre les libertés et contre la République, s'est ajoutée l'horreur du crime antisémite. C'est une attaque frontale contre la France et ses valeurs. Nos premières pensées vont à la mémoire de ces victimes et à leurs proches, à tous les blessés dont certains luttent encore pour leur vie.

Pourtant, malgré ces drames, ce sont les terroristes qui ont échoué. Ils n'ont pas réussi à diviser les Français qui dans une ampleur rarement vue se sont levés en masse pour dire non à la terreur, rendre hommage aux dix-sept victimes, défendre la liberté d'expression, pilier de notre démocratie, et affirmer haut et fort les valeurs de notre République, la liberté, l'égalité, la fraternité. C'est avec fierté que nous avons vécu le 11 janvier cet élan fraternel dans le 11^e arrondissement, ici même où la barbarie avait choisi de frapper.

Soyons tous ensemble dignes de l'exigence démocratique que nos concitoyens ont exprimée. La France est forte de sa diversité ; c'est particulièrement vrai dans notre arrondissement, riche de sa tradition séculaire de brassage et d'intégration. Réaffirmons notre attachement à la laïcité qui garantit à chacun le droit de croire ou de ne pas croire. Vivons pleinement la liberté d'expression. Veillons à comprendre les ressorts de ces attentats pour qu'un tel drame ne se reproduise plus. Mais surtout, refusons le repli sur soi, les rejets, les murs, le piège tendu de la stigmatisation d'une religion. C'est la meilleure façon d'honorer les victimes et de mettre en échec la barbarie.

Les élu(e)s du 11^e arrondissement de Paris

Groupe socialiste (luc.lebon@paris.fr)

F. Vauglin, L. Lebon, M. Debieuvre, L. Capelle, S. Martinet, B.Recher, D. Kielemoes, S. Pradinas-Hoffmann, M. Zuniga, P. Bloche, P. Ducloux, J-P. Corsia, N. Oumer, R. Lamin, F. Hubert

Groupe Europe Ecologie - Les Verts (<http://vivrele11e.paris>)

D. Terlizzi, P. Japhet, J. Morel, F. Bavay-Guillaume, D. Belliard

Groupe Communistes - Front de Gauche (adrien.tiberti@paris.fr)

A. Tiberti, I. Charpentier, M. Bilis, H. Bidard, M. Malberg

Groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants (jean.christophe.mikhailoff@paris.fr)

J-C. Mikhailoff, J-F. Martins

Groupe Union de la Droite et du Centre (01 71 93 49 06, www.unispourle11e.fr)

C. Saint-Etienne, L. Diri, E. Garandea, N. Spinneweber, J. Lefort, A. Mouysset-Nozerand

NOUS SOMMES
CHARLIE